



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Version 29/10/2024

Nom du tournoi :	Tournoi Vétérans du BA-Bad des Commiers
N° de dossier Poona :	2403123
Club ou comité organisateur du tournoi :	BABad des Commiers - BBC38
Lieu de la compétition :	SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS (38450)

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel vétérans

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

--	--	--	--	--	--

Le niveau géographique de la compétition est : National

2) La compétition se déroule du : 25/01 2025 au 26/01 2025

3) Dans : 1 salle(s) et sur 4 terrains

Salle 1 = 4 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Vincent ARRIGONI

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Stéphane COINDEAU

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de NC à R6

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles le samedi 25 et Mixtes le dimanche 26

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement uniquement

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au	12/01	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de	S (56) / D(48)	pour l'ensemble de la compétition
Une liste d'attente sera établie	par série	en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date de paiement		
Critère 2 - Date d'inscription		

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :	
lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27158
adresse postale :	

15) Le joueur devra être licencié à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :				
1 tableau	15,00 €	2 tableaux	20,00 €	3 tableaux
Par équipes				

17) Le paiement se fera individuellement uniquement

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous

https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=27158

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	09/01	2025
La confection des tableaux sera effectuée le :	18/01	2025
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant, sinon l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire. Si cela ne peut se faire, l'organisateur fait appel aux éventuelles paires placées en liste d'attente.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	LINTON S
Le volant de référence plastique sera	Yonex Mavis 60

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs

31) Pour tout volant touchant une structure fixe	À remettre une fois au service et faute en jeu
Pour tout volant touchant une structure amovible	À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Le tournoi est ouvert aux joueurs / joueuses qui satisferont les points suivants le 12/01/2025 :

- être vétéran licencié dans un club affilié à la F.F.BaD
- être joueur/ joueuse dont le classement est inférieur ou égal à D7 pour s'inscrire dans les tableaux de DH / DD
- être joueur/ joueuse dont le classement est inférieur ou égal à R6 pour s'inscrire dans le tableau de DMx

Les tableaux de doubles hommes et doubles dames se joueront le samedi 25 janvier 2025.

Les tableaux de doubles mixtes se joueront le dimanche 26 janvier 2025.

Le tournoi se déroulera en poules, puis en élimination directe. Une consolante non homologuée sera organisée pour les paires ne sortant pas de poule. Les tableaux seront scindés en plusieurs catégories sous réserve du nombre d'inscrits.

Le nombre de paires est limité à 28 le samedi (en cumulant DH & DD) et à 24 le dimanche (en DMx).

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'effectuer toute modification nécessaire au bon déroulement du tournoi, ceci en accord avec le Juge-Arbitre.

Des lots seront attribués aux vainqueurs, finalistes et 3èmes dans toutes les séries.

Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

